



# DEMANDE DE RÉSERVATION OCCASIONNELLE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS (Stages, cours etc....)

Véronique : 02 40 33 49 00 (ligne directe)

E-Mail : sport@vallet.fr

Télécopie : 02 40 33 98 58

Demandeur: \*  
 Nom-Prénom: \*  
 Adresse: \*  
 CP - Ville: \*  
 E-mail: \*  
 Téléphone: \*

Date de réservation : le(s) |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_| - |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_|

ou du |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_| au |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_|

Plages horaires : de |\_|\_| Heures |\_|\_| à |\_|\_| Heures |\_|\_| (prévoir le temps d'installation et de rangement)

### Complexe sportif des Dorices :

- salle A
- salle B
- Arts martiaux
- Court de tennis 1
- Court de tennis 2
- Terrain foot A (honneur)
- Terrain foot B (entraînement)
- Terrain foot C (stabilisé)

### Complexe du Petit Palais :

- salle Atlanta (résine)
- salle Barcelone (parquet)
- salle Sydney (dojo)

### Complexe du Rouaud

- salle omnisport
- salle de lutte

Motif d'utilisation : .....

Recueillir au préalable l'avis des clubs habituellement utilisateurs de la/les salles souhaitée(s)

Nom utilisateur habituel (*)	Avis (*)		Observations
	favorable	défavorable	
Amicale des Palets Valletais			
Animation Sportive Départementale			
Arc Nature Valletais			
Collège Pierre Abélard			
Collège Privé Saint-Joseph			
École Maternelle Paul Éluard Maternelle			
École Élémentaire Publique Paul Éluard			
École Sainte Marie			
Escrime Valletaise			
Léo Lagrange			
Gymnastique d'entretien 3 <sup>ème</sup> âge			
Gymnastique volontaire			
Handball Vallet			
I.M.E.			
Judo Club du Vignoble - Jujitsu			
Pampres Valletais Basket			
Tai Ji Quan			
Tonus Gymnase Vallet Lutte			
Vallet Danse			
Vallet Fitness			
Vallet Karaté Do-club			
Vallet Shorinji Kempo			
Vallet Tennis Club			

(\*) Cocher la case correspondante

MODALITES DE DEMANDE DE RESERVATION

Toute demande de réservation occasionnelle d'équipements sportifs doit être rédigée, à l'aide de cet imprimé, par un membre du Bureau de l'association, Directeur ou Chef d'établissement.

Il est souhaitable que la demande parvienne en Mairie au moins 2 semaines avant la date prévue, afin de permettre une bonne gestion des équipements sportifs.

Il est nécessaire de signaler toute modification ou annulation de réservation afin de mieux répondre aux besoins des autres utilisateurs.

La Commune est amenée à prendre en considération des évènements imprévus à la date où le(s) équipement(s) sont préalablement réservé(s) (élections non programmées, manifestations organisées par la Ville, plans de sécurité ou de secours...).

Ces obligations peuvent l'amener à remettre en cause les réservations initialement validées.

La Commune vous prie de l'excuser par avance de ces éventuels désagréments.

Date de la demande |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|

Signature du demandeur

Visa des Services Techniques

Vu le |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|

Avis favorable

Avis défavorable

Commentaires :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Visa de l'Adjointe déléguée au sport

Céline CHARRIER

Vu le |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|

Avis favorable

Avis défavorable

Commentaires :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....